

Original

LE GROUPE **LUSSIER**

243

P NP

DM68

Projet de construction de l'oléoduc Pipeline
Saint-Laurent entre Lévis et Montréal-Est

Lévis et Montréal-Est

6211-18-011



Présenté à:

**Bureau d'audience
publique en environnement**

**Projet: Pipeline St-Laurent
16 avril 2007**

Sainte-Julie, le 16 avril 2007

Bureau d'audience publique en environnement
Monsieur Michel Germain, Président
Monsieur François Lafond, Commissaire

Objet : Présentation d'un mémoire contre le projet pipeline Saint-Laurent (oléoduc d'Ultramar)

Monsieur le Président
Membre de la Commission

Comme vous le savez sans doute, Lussier Centre du Camion est une entreprise établie à Sainte-Julie depuis 40 ans. En effet, Gabriel Lussier a fondé Lussier Centre du Camion en 1967. Parti avec peu de moyen, il a réussi à faire prospérer le Groupe Lussier au fil des années. Le Groupe Lussier est formé de Lussier Centre du Camion (partie touché par le lot 263), Camions Lussicam ainsi que Camions Excellence Peterbilt. Chacune des entreprises à son créneau dans le domaine des transports. Lussier Centre du Camion vend des pièces usagées de camion, Camions Lussicam fait le commerce des camions usagés tandis que Camions Excellence Peterbilt est un concessionnaire de Camions neufs.

Le projet de pipeline, représente pour la continuité des opérations de Lussier Centre du Camion un obstacle au développement. Le terrain actuellement est exploité à sa pleine capacité, il est impensable de le limiter. Déjà les pylônes d'Hydro-Québec sont une contrainte, nous utilisons seulement les parties de terrain disponible entre les lignes électriques et cela ne facilite pas les opérations. Présentement, nous sommes à l'élaboration de projet pour avoir des entrepôts sur une grande parcelle de terrain. Le pipeline ne représente pas un avantage pour la continuité de l'entreprise, cela pourrait au contraire limiter son expansion.

C'est pourquoi nous tenons à vous mentionner notre désaccord avec le projet de pipeline, nous comprenons les besoins d'Ultramar, mais nous ne pouvons leur donner un avantage qui deviendra un désavantage pour la prospérité de notre entreprise.

Soyez assuré, Monsieur le Président et membres de la commission de notre entière collaboration tout au long du processus. Nous vous remercions de votre précieuse collaboration.


Josée Lussier